

une bouches, et l'on disait partout ; " Ce n'est bien que trop vrai malheureusement, puisque l'évêque de Chicoutimi a tenu une enquête sur lui. "

Heureusement que j'ai pu me procurer tous les témoignages nécessaires pour réfuter toutes ces noires calomnies. Pour le moment, je ne vous citerai que celui du capitaine qui, aux dires de mes calomniateurs, avait été obligé de mettre la boisson sous clef, etc.

" J'ai appris que Mgr. Guay avait été accusé d'ivrognerie lorsqu'il a été à mon bord, avec le baron de La Grange. Ça me surprend beaucoup, car à part une coupable de fois, où il a pris un peu de vin léger (du claret ) pendant les longues veillées du bord, où il me tenait compagnie, je n'ai rien vu dans sa conduite de nature à le supposer enclin à la boisson. Il s'est toujours tenu „ comme un prêtre doit se tenir. "

Voilà les propres paroles du capitaine Bernier.

Voyez-vous toute la perfidie de mes lâches calomniateurs dans leurs diaboliques accusations, et dire que se sont des prêtres qui se sont rendus coupables de semblables calomnies et un évêque qui leur en a donné l'occasion par votre enquête. Cela surpasse toute imagination. !!!

Dans votre lettre vous continuez :

" De plus la demande de notre métropolitain devait me faire croire que Sa Grandeur était en relation avec Mgr. de Rimouski au sujet des rumeurs qui circulaient à Québec. "

Vous devez savoir que quand il s'agit de tenir une enquête sur le compte de toute personne, prêtre ou laïque, qu'on ne procède point sur des probabilités, mais sur des faits certains.

Vous tenez une enquête, et il n'y a aucune accusation de porter contre moi, ni devant mon évêque qui seul avait ce droit, ni même devant l'archevêque de Québec qui s'occupait d'affaires qui ne le regardaient point.

Vous tenez une enquête sur moi qui ne suis pas même accusé, sur de simples bruits que certains esprits jaloux